

Tremblay-en-France, le 28 juillet 2022

Aéroports de Paris SA

RÉSULTATS SEMESTRIELS SOLIDES, TIRÉS PAR LA DYNAMIQUE DE TRAFIC OBJECTIFS DE MARGE EBITDA ET DE RATIO D'ENDETTEMENT AMÉLIORÉS POUR 2022

Résultats semestriels solides :

- ◆ **Chiffre d'affaires** : 2 006 M€, en hausse de + 102,7 % (+ 92,2 % hors intégration d'Almaty depuis mai 2021), tiré par la reprise du trafic :
 - Trafic Groupe : en hausse de + 134,4 %, à 118,2 millions de passagers, soit 71,9 % du trafic de 2019 ;
 - Trafic Paris Aéroport : en hausse de + 249,2 %, à 37,5 millions de passagers, soit 71,6 % de 2019
- ◆ **EBITDA** : 702 M€, en hausse de + 547 M€ ; marge d'EBITDA à 35,0 % du chiffre d'affaires, soutenue par une bonne maîtrise des charges courantes
- ◆ **Résultat opérationnel courant** : 340 M€, en hausse de + 583 M€, dont une amélioration du résultat des entreprises mises en équivalence de + 59 M€
- ◆ **Résultat net part du Groupe** : 160 M€, en hausse de 332 M€
- ◆ **Dette financière nette** : 8 309 M€, soit un ratio d'endettement de 6,4x l'EBITDA sur 12 mois glissants

Sauf indication contraire, les variations sont exprimées par comparaison avec les résultats du 1^{er} semestre 2021. Les chiffres clés pour le 1^{er} semestre sont présentés sous la forme d'un tableau en page 2 du présent communiqué.

Hypothèses de trafic 2022¹ :

- ◆ Groupe ADP : trafic entre 74 % et 84 % du niveau de 2019 ;
- ◆ Paris Aéroport : trafic entre 72 % et 82 % du niveau de 2019.

Amélioration des guidances financières 2022² :

- ◆ EBITDA : désormais attendu entre 32 % et 37 % du chiffre d'affaires (vs. 30 % à 35 % précédemment) ;
- ◆ Ratio de dette nette / EBITDA : désormais attendu entre 5,5x et 6,5x (vs. 6x à 7x précédemment).

Déploiement de la feuille de route 2025 *Pioneers* :

- ◆ Reconnaissance de l'amélioration de la qualité de service par l'organisme Skytrax : Paris-Charles de Gaulle élu meilleur aéroport d'Europe et 6^e mondial ; Paris-Orly gagne 27 places dans le classement 2022, et se positionne au 46^e rang ; 3 aéroports du réseau international classés dans le Top 100 ;
- ◆ Engagement du Groupe dans la démarche SBTi (Science Based Target Initiative) pour définir et faire valider ses objectifs de réductions d'émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) ;
- ◆ Déploiement Extime :
 - la société Lagardère Travel Retail sélectionnée en qualité d'associée de la future coentreprise *Extime Duty Free Paris* ;
 - la société JC Decaux sélectionnée en qualité d'associée de la future coentreprise *Extime Media*.

Augustin de Romanet, Président-directeur général, a déclaré :

« Le groupe ADP enregistre une amélioration franche de sa performance au 1^{er} semestre 2022 et retrouve un résultat net positif, à 160 millions d'euros. Le chiffre d'affaires du groupe a doublé par rapport au 1^{er} semestre 2021, tiré notamment par le rebond du trafic à Paris Aéroport qui atteint 71,6 % du niveau de la même période en 2019. Cette dynamique de reprise à Paris est particulièrement forte et s'approche de celle enregistrée dans nos aéroports situés à l'international. La marge d'EBITDA atteint 35 % du chiffre d'affaires, soit 702 millions d'euros. Cette performance nous conduit à rehausser de 2 points la fourchette cible de marge d'EBITDA soit désormais 32 % à 37 % du chiffre d'affaires en 2022 et en 2023. Le ratio d'endettement est désormais attendu entre 5,5 et 6,5 fois l'EBITDA pour l'année 2022.

¹ Tel qu'annoncé dans le communiqué relatif au trafic du mois de juin 2022, publié le 18 juillet 2022, les hypothèses de trafic 2022 ont été revues à la hausse – voir page 15 du présent communiqué

² Les impacts financiers positifs découlant du relèvement des hypothèses de trafic 2022 conduisent à un relèvement de la fourchette cible de marge d'EBITDA pour 2022 et pour 2023 - voir page 15 du présent communiqué.

Nous sommes fiers que l'attachement du Groupe ADP à la qualité de service et à l'accueil soit reconnu dans le dernier classement Skytrax. A Paris, la combinaison réussie de notre savoir-faire en matière de commerce (retail) et d'hospitalité aéroportuaire se traduit également par un chiffre d'affaires par passager de 25,4 euros. Dans un contexte particulièrement exigeant, les équipes du Groupe ADP, que je remercie pour leur engagement, sont pleinement mobilisées pour accueillir les passagers et servir les intérêts de toutes nos parties prenantes. »

Les comptes du 1^{er} semestre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration d'Aéroports de Paris lors de sa séance du 28 juillet 2022. Ils ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes, le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

Chiffres clés – 1^{er} semestre 2022

INDICATEURS OPERATIONNELS

	S1 2022	en % de 2019	Var. 2022/2021	
Trafic du Groupe ADP	118,2 Mpax	71,9 %	+ 67,8 MPax	+ 134,4 %
Trafic de Paris Aéroport	37,5 Mpax	71,6 %	+ 26,7 MPax	+ 249,2 %

	S1 2022	S1 2021	Var. 2022/2021	
CA / Pax Extime Paris⁽¹⁾	25,4 €	27,0 €	- 1,6 €	- 5,9 %

(1) Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

RÉSULTATS FINANCIERS

	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾	Var. 2022/2021	
Chiffre d'affaires	2 006 M€	989 M€	+ 1 017 M€	+ 102,7 %
EBITDA	702 M€	155 M€	+ 547 M€	+ 353,4 %
en % du CA	35,0 %	15,6 %	+ 19,4 pts	+ 123,6 %
Résultat opérationnel courant	340 M€	- 243 M€	+ 583 M€	N/A
Résultat net part du Groupe	160 M€	- 172 M€	+ 332 M€	N/A
Dette financière nette	8 309 M€	8 027 M€	+ 282 M€	+ 3,5 %
Dette financière nette / EBITDA ⁽²⁾	6,4x	28,3x	- 21,9x	-

(1) Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

(2) Dette Financière nette au 30 juin rapportée à l'EBITDA sur 12 mois glissants.

Commentaires sur l'actualité du groupe

Evolution du trafic

Le niveau de trafic passagers du groupe¹ est en hausse de + 134,4 % par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2021, à 118,2 millions de passagers, soit 71,9 % du niveau du trafic groupe sur la même période en 2019.

A Paris Aéroport, le niveau de trafic passagers est en hausse de + 249,2 % par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2021, à 37,5 millions de passagers, soit 71,6 % du niveau du trafic groupe sur la même période en 2019. Par ailleurs, les mouvements d'avions à Paris Aéroport sont en hausse de + 122,7 % par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2021.

Durant les tous derniers jours du mois de juin et les premiers jours du mois de juillet, des mouvements sociaux ponctuels sur les plateformes parisiennes ont conduit à des annulations de vols, affectant principalement des vols domestiques ou court-courriers. L'impact de ces annulations sur le trafic passagers est resté limité.

Dans le contexte créé par l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions internationales prononcées à l'égard de la Russie, le groupe suit l'évolution de la situation afin de mesurer son impact et de déterminer les conséquences à court, moyen et long terme. En 2019, le trafic avec l'Ukraine et la Russie représentait 1,4 % du trafic total de Paris Aéroport, ainsi que 17,1 %² du trafic total de TAV Airports, soit 27,9 %⁴ du trafic international de TAV Airports.

Au 1^{er} semestre 2022, le trafic des aéroports turcs de TAV Airports était en hausse de + 100,8 % par rapport à 2021, représentant 70,8 % du niveau de trafic de 2019. Bien que le trafic avec la Russie et l'Ukraine représente 36,3 % et 5,6 % de leurs niveaux respectifs de 2019, totalisant 1,5 million de passagers, la reprise dans les aéroports turcs de TAV Airports est soutenue par d'autres liaisons, notamment le trafic avec le Royaume-Uni et l'Allemagne, lequel s'établit respectivement à 141,5 % et 106,2 % du niveau de 2019, totalisant 4,4 millions de passagers.

Par ailleurs, à Almaty, au Kazakhstan, le trafic est en hausse de + 11,8 % par rapport au 1^{er} semestre de l'année 2021, à 3,1 millions de passagers, soit 109,4 % du niveau du trafic groupe sur la même période en 2019. La reprise est également soutenue par le doublement du nombre de vols cargos servis, résultant de l'interdiction de survol de l'espace aérien russe.

¹ Le trafic groupe est comptabilisé à périmètre constant, retraité des évolutions suivantes : les acquisitions des aéroports de Delhi, d'Hyderabad, de Mactan-Cebu et d'Almaty, ainsi que le non-renouvellement du contrat d'assistance technique (TSA) relatif à l'aéroport de Maurice

² Incluant les aéroports d'Almaty et de Zagreb.

Compte-tenu du trafic enregistré au 1^{er} semestre, et tel qu'annoncé dans le communiqué du 18 juillet 2022, le groupe a révisé ses hypothèses pour 2022 comme suit :

- Groupe ADP : trafic entre 74 et 84 % du niveau de 2019 (contre 70 à 80 % de 2019 précédemment)
- Paris Aéroport : trafic entre 72 et 82 % du niveau de 2019 (contre 65 à 75 % de 2019 précédemment)

Evolution des activités commerciales

Tel qu'annoncé le 16 février 2022, la nouvelle stratégie commerciale du groupe initiée avec le plan 2025 *Pioneers* et le lancement de la marque Extime, ont conduit à une évolution de la définition de l'indicateur opérationnel " CA/Pax Extime Paris " à partir de 2022. Avant cette date, la définition était : chiffre d'affaires des boutiques côté pistes divisé par le nombre de passagers au départ (CA/Pax) à Paris.

Le ratio CA/Pax Extime Paris inclut désormais l'ensemble des activités en zone réservée : boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

Au 1^{er} semestre de l'année 2022, le CA/Pax Extime Paris s'établit à 25,4 euros, contre 27,0 euros à la même période en 2021, soit une baisse de - 5,9 % reflétant la normalisation de ce ratio découlant de la reprise du trafic. Par rapport au 1^{er} semestre 2019, le CA/Pax Extime Paris est en hausse de 2,9 euros, soit + 12,9 %, confortant le groupe dans l'efficacité du modèle de ses commerces.

Au terme d'une consultation publique, le Groupe ADP a annoncé le 8 juillet 2022 avoir choisi de retenir Lagardère Travel Retail pour devenir le futur co-actionnaire de la société Extime Duty Free Paris, laquelle exploitera les activités Duty Free & Retail pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly.

Extime Duty Free Paris opérera près de 140 points de vente de beauté, de gastronomie, de produits techniques et de mode. Elle sera détenue, sous réserve de l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes, par le Groupe ADP à hauteur de 51 % et par Lagardère Travel Retail à hauteur de 49 %.

Par ailleurs, au terme d'une consultation publique, le Groupe ADP a annoncé le 28 juillet 2022 avoir sélectionné JC Decaux pour devenir co-associé au sein de la société Extime Media, qui sera opérateur, à compter du 1^{er} janvier 2023, des activités publicitaires sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget, ainsi que, dans un deuxième temps, sur des aéroports situés à l'international comme Antalya et Milas-Bodrum en Turquie.

Extime Media sera détenue, sous réserve, le cas échéant, de l'autorisation des autorités de la concurrence compétentes, à parts égales par le Groupe ADP et par JC Decaux.

Signature d'un accord d'intéressement pour les salariés d'Aéroports de Paris SA

Signé le 13 juin 2022 à l'unanimité des organisations syndicales représentatives, l'accord d'intéressement mis en place par le groupe pour les salariés d'ADP SA couvre une période triennale allant de 2022 à 2024. Le versement de la prime d'intéressement est conditionné à l'atteinte de cinq objectifs en lien avec la feuille de route stratégique 2025 *Pioneers* et s'effectue l'année suivant la clôture de l'exercice concerné.

S'inscrivant dans le cadre de la stratégie RSE 2025 *Pioneers for Trust*, cet accord marque la volonté de Groupe ADP d'associer les salariés à l'atteinte des objectifs stratégiques et de transformation de l'entreprise et de bénéficier directement des résultats obtenus.

Les objectifs portent tant sur l'amélioration de la performance économique (ratio EBITDA / CA Groupe), sur la qualité de service (note de satisfaction passager au départ) que sur la responsabilité sociétale d'entreprise (le nombre de journées d'engagement citoyen réalisées par les salariés sur leur temps de travail, la réduction des émissions de CO₂, le taux de réalisation de la formation éthique et compliance par les collaborateurs). Cet accord d'incitation à la performance collective est inédit, au sein d'ADP SA, par l'importance donnée aux critères RSE.

Signature de deux accords de revalorisation salariale pour les salariés d'Aéroports de Paris SA

A l'issue de négociations avec les organisations syndicales représentatives initiées le 14 juin 2022, le groupe a annoncé aux collaborateurs de ADP SA le 8 juillet 2022 la signature de deux accords relatifs à des mesures immédiates de revalorisation salariale, effectives à partir du 1^{er} juillet. Ces accords prévoient, d'une part, un retour au niveau de rémunération de 2019 pour les collaborateurs concernés par le Plan d'Adaptation des Contrats de Travail (PACT) et d'autre part, une augmentation générale supplémentaire de 3 % pour l'ensemble des collaborateurs de ADP SA.

L'impact de ces mesures au 2nd semestre 2022 est estimé à 13 millions d'euros.

Engagement du Groupe ADP dans la démarche de validation scientifique de ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre

Depuis le 23 juin 2022, le groupe ADP est engagé formellement dans la démarche de définition et de validation de ses objectifs de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (scopes 1, 2 et 3) par le SBTi (Science Based Target initiative), un programme conjoint du CDP (Carbon Disclosure Project), du Global Compact (Pacte Mondial) des Nations Unies, du World Resources Institute (WRI) et du WWF.

Classement Skytrax 2022

Le dernier classement des World Airport Awards, basé sur une étude de satisfaction des passagers du monde entier pilotée par l'organisme britannique indépendant Skytrax, a été dévoilé le 23 juin dernier. Paris-Charles de Gaulle est élu "meilleur aéroport européen" et se classe désormais à la 6^{ème} place dans le Top 100 des meilleurs aéroports mondiaux (+ 9 places). Paris-Orly gagne 27 places et figure au 46^{ème} rang mondial. 3 aéroports appartenant au réseau international du groupe progressent encore parmi les 100 premiers mondiaux.¹

¹ Voir le communiqué de presse du 22 juin 2022 : "Classement Skytrax 2022. Paris-Charles de Gaulle, élu meilleur aéroport d'Europe, 6^{ème} mondial".

Comptes consolidés du 1^{er} semestre 2022

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾	2022/2021
Chiffre d'affaires	2 006	989	+ 1 017 M€
EBITDA	702	155	+ 547 M€
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	35,0 %	15,6 %	+ 19,4 pts
Résultat opérationnel courant	340	(243)	+ 583 M€
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	17,0 %	- 24,6 %	+ 41,6 pts
Résultat opérationnel	348	(235)	+ 583 M€
Résultat financier	(121)	(21)	- 100 M€
Résultat net part du Groupe	160	(172)	+ 332 M€

(1) Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾	2022/2021
Chiffre d'affaires	2 006	989	+ 1 017 M€
Activités aéronautiques	741	372	+ 369 M€
Commerces et services	625	289	+ 336 M€
<i>dont Société de Distribution Aéroportuaire</i>	254	84	+ 170 M€
<i>dont Relay@ADP</i>	39	8	+ 31 M€
Immobilier	156	146	+ 10 M€
International et développements aéroportuaires	538	221	+ 317 M€
<i>dont TAV Airports</i>	410	154	+ 256 M€
<i>dont AIG</i>	104	47	+ 57 M€
Autres activités	83	83	-
Eliminations inter-segments	(137)	(122)	- 16 M€

(1) Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP s'établit à 2 006 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2022, en hausse de + 102,7 % par rapport à la même période en 2021, du fait principalement de l'effet de la reprise du trafic sur :

- ◆ Le chiffre d'affaires des activités aéronautiques à Paris, en hausse de + 369 millions d'euros, à 741 millions d'euros et du segment commerces et services à Paris, en hausse de + 336 millions d'euros, à 625 millions d'euros ;
- ◆ Le chiffre d'affaires de TAV Airports, qui atteint 410 millions d'euros, en hausse de + 256 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires inclut celui de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan, pour 142 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022 par rapport à 19 millions d'euros relatifs aux mois de mai et juin 2021 ;
- ◆ Le chiffre d'affaires d'AIG, en hausse de + 57 millions d'euros, à 104 millions d'euros.

Le montant des éliminations inter-segments s'élève à 137 millions d'euros sur le 1^{er} semestre 2022, contre 122 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2021.

EBITDA

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾	2022/2021
Chiffre d'affaires	2 006	989	+ 1 017 M€
Charges courantes	(1 367)	(994)	- 373 M€
Achats consommés	(309)	(135)	- 174 M€
Services externes	(473)	(328)	- 145 M€
Charges de personnel	(384)	(344)	- 40 M€
Impôts et taxes	(151)	(155)	+ 4 M€
Autres charges d'exploitation	(50)	(32)	- 18 M€
Autres charges et produits	64	159	- 95 M€
EBITDA	702	155	+ 547 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	35,0 %	15,6 %	+ 19,4 pts

(1) Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Le montant des **charges courantes** du groupe s'établit à 1 367 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2022, en hausse de 373 millions d'euros (+ 37,6 %). Elles évoluent moins rapidement que le chiffre d'affaires (+ 102,7 %), tirant la marge d'EBITDA en hausse de 19,4 points à 35,0 % au 1^{er} semestre 2022.

Les charges courantes du groupe se répartissent ainsi :

- ◆ Les **achats consommés** s'établissent à 309 millions d'euros, en hausse de 174 millions d'euros, du fait notamment de :
 - la hausse de 83 millions d'euros pour TAV Airports, dont 65 millions d'euros liés à l'intégration globale dans les comptes du groupe de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan depuis mai 2021 ;
 - la hausse de 73 millions d'euros pour les filiales commerciales (Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP) sous l'effet de la hausse mécanique des coûts en lien avec la hausse de chiffre d'affaires.
- ◆ Les **charges liées aux services externes** s'établissent à 473 millions d'euros, en hausse de 145 millions d'euros, du fait de :
 - la hausse des charges de sous-traitance pour + 70 millions d'euros, notamment de sûreté, du fait de la reprise du trafic ;
 - la hausse des charges liées aux autres services et charges externes pour + 60 millions d'euros, du fait notamment de la hausse mécanique du loyer de concession à Amman pour + 31 millions d'euros, en raison de la hausse du chiffre d'affaires d'AIG.
- ◆ Les **charges de personnel** s'établissent à 384 millions d'euros, en hausse de 40 millions d'euros, du fait principalement de la hausse des charges de personnel de TAV Airports pour 34 millions d'euros, liée notamment au non-recours à l'activité partielle au cours du 1^{er} semestre 2022 par rapport à 2021, ainsi qu'à l'effet de l'intégration globale d'Almaty depuis mai 2021 ;
- ◆ Le montant des **impôts et taxes** s'établit à 151 millions d'euros, en légère baisse de 4 millions d'euros, du fait notamment de dégrèvements de taxe foncière liés aux infrastructures fermées à Paris en 2020, partiellement compensés par une hausse des taxes sur prestations de sûreté, en lien avec la hausse du trafic ;
- ◆ Les **autres charges d'exploitation** s'élèvent à 50 millions d'euros, en hausse de 18 millions d'euros.

Les **autres charges et produits** représentent un produit net de 64 millions d'euros, en baisse de 95 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021, du fait principalement de l'effet base défavorable lié au retour en pleine propriété de certains immeubles sur les plateformes parisiennes au 1^{er} semestre 2021 pour + 117 millions d'euros, partiellement compensé par une hausse des reprises de provisions, notamment à l'international.

Au cours du 1^{er} semestre 2022, l'**EBITDA consolidé** du groupe s'élève à 702 millions d'euros, en hausse de 547 millions d'euros.

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾	2022/2021
EBITDA	702	155	+ 547 M€
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(356)	(333)	- 23 M€
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(6)	(65)	+ 59 M€
Résultat opérationnel courant	340	(243)	+ 583 M€
Autres charges et produits opérationnels	8	8	-
Résultat opérationnel	348	(235)	+ 583 M€
Résultat financier	(121)	(21)	- 100 M€
Résultat avant impôt	227	(256)	+ 483 M€
Impôts sur les résultats	(59)	69	- 128 M€
Résultat net des activités poursuivies	168	(187)	+ 355 M€
Résultat net des activités non poursuivies	(1)	(1)	-
Résultat net	167	(188)	+ 355 M€
Résultat net part des intérêts minoritaires	7	(16)	- 24 M€
Résultat net part du Groupe	160	(172)	+ 332 M€

(1) Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 340 millions d'euros, en hausse de + 583 millions d'euros, sous l'effet de :

- ◆ la hausse de l'EBITDA pour + 547 millions d'euros ;
- ◆ l'amélioration du résultat des entreprises mises en équivalence, en hausse de + 59 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021, à - 6 millions d'euros, notamment du fait de l'effet de base favorable lié au reclassement de Royal Schiphol Group, dont les titres sont comptabilisés en titres non consolidés, et de Tibah Development, société exploitant l'aéroport de Médine, dont les résultats sont comptabilisés au résultat financier.

Le **résultat opérationnel** s'élève à 348 millions d'euros, en hausse de 583 millions par rapport au 1^{er} semestre 2021, du fait de la hausse du résultat opérationnel courant.

Le **résultat financier** s'établit à - 121 millions d'euros, en baisse de 100 millions, du fait notamment de l'effet de base défavorable lié à l'accord de la restructuration de la dette de TAV Tunisie, pour un gain net de 110 millions d'euros, au 1^{er} semestre 2021. Par ailleurs, le coût de l'endettement brut est en baisse de 38 millions d'euros.

La **charge d'impôt sur les résultats** s'élève à 59 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2022, contre un produit d'impôt de 69 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021, du fait du retour à un résultat avant impôt positif.

Le **résultat net** s'élève à 167 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2022, en hausse de 355 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat net part du Groupe** s'inscrit en hausse de 332 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 160 millions d'euros.

Trésorerie et investissements

Au 30 juin 2022, le Groupe ADP dispose d'une **trésorerie** s'élevant à 1,8 milliard d'euros. Au 1^{er} semestre 2022, la trésorerie baisse de 532 millions d'euros, du fait notamment du remboursement d'un emprunt obligataire en février 2022 pour 400 millions d'euros, et de l'injection de capital par TAV Airports dans la nouvelle société Antalya dont il est actionnaire aux côtés de Fraport pour 375 millions d'euros.

Au regard de cette trésorerie disponible et de ses prévisions sur les 12 prochains mois, le groupe dispose de liquidités qu'il estime satisfaisantes dans le contexte sanitaire et économique exceptionnel en cours et pour faire face à ses besoins courants ainsi qu'à ses engagements financiers.

Les investissements corporels et incorporels s'élèvent à 270 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022, contre 215 millions d'euros au 1^{er} semestre 2021.

Endettement

L'endettement financier net du Groupe ADP s'établit à 8 309 millions d'euros au 30 juin 2022, contre 8 012 millions d'euros au 31 décembre 2021. Au 30 juin 2022, le ratio d'endettement s'établit à 6,4x l'EBITDA sur 12 mois glissants, contre 10,7x l'EBITDA à fin 2021.

Compte tenu de la confiance des investisseurs dans la solidité de son modèle financier et avec sa notation de crédit long terme (A perspective négative par l'agence Standard and Poor's depuis le 25 mars 2020, confirmée le 17 décembre 2021), le Groupe ADP veille à s'assurer que, dans le cas d'un contexte économique et sanitaire qui se dégraderait significativement, il serait en mesure de faire face à ses engagements et de recourir à des financements complémentaires.

Analyse par segment

Activités aéronautiques – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	741	372	+ 369 M€
Redevances aéronautiques	434	163	+ 271 M€
Redevances passagers	259	68	+ 191 M€
Redevances atterrissage	103	52	+ 51 M€
Redevances stationnement	72	42	+ 30 M€
Redevances spécialisées	92	36	+ 56 M€
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	198	158	+ 40 M€
Autres produits	16	16	-
EBITDA	186	(108)	+ 294 M€
Résultat opérationnel courant	7	(285)	+ 292 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	25,0 %	- 29,0 %	+ 54,0 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	0,9 %	- 76,6 %	+ 77,5 pts

Au 1^{er} semestre 2022, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de + 99,2 % à 741 millions d'euros. Les revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire étant déterminés par les coûts, partiellement fixes, de ces activités, le chiffre d'affaires croît dans une moindre proportion que le trafic de passagers.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) a augmenté de + 166,8 %, à 434 millions d'euros du fait de :

- ◆ la hausse de + 279,5 % du produit de la redevance par passager, liée à l'augmentation du trafic passagers (+ 249,2 %) ;
- ◆ la hausse de + 97,7 % du produit de la redevance d'atterrissage, liée à l'augmentation des mouvements d'avions (+ 122,7 %) ;
- ◆ la hausse de + 70,2 % du produit de la redevance de stationnement.

Pour rappel, les évolutions des tarifs de redevances, homologuées par l'Autorité de régulation des transports (ART) pour la période tarifaire 2022, c'est-à-dire depuis le 1^{er} avril 2022 sont les suivantes : une hausse de + 1,54 % de la redevance par passager, un gel du tarif unitaire de la redevance de stationnement et de la redevance d'atterrissage et une hausse moyenne de + 0,95 % pour les redevances accessoires, à l'exception de la redevance PHMR (Personnes Handicapées à Mobilité Réduite) en hausse de + 10,0 %, sur la plateforme de Paris-Charles de Gaulle et + 0,94 % à Paris-Orly. Concernant la plateforme de Paris-Le Bourget, l'ART a homologué des hausses tarifaires de + 0,91 % pour la redevance d'atterrissage et + 19,9 % pour la redevance de stationnement.

Le produit des **redevances spécialisées** est en hausse de + 160,3 %, à 92 millions d'euros, liée à la hausse du trafic passagers.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaires** sont en hausse de + 25,8 %, à 198 millions d'euros.

Les **autres produits**, constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers, sont stables, à 16 millions d'euros.

L'**EBITDA** est en hausse de + 294 millions à 186 millions d'euros du fait de la hausse du chiffre d'affaires.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de + 292 millions d'euros, à 7 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2022, du fait de la hausse de l'EBITDA.

Commerces et services – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	625	289	+ 336 M€
Activités commerciales	367	115	+ 252 M€
<i>Société de Distribution Aéroportuaire</i>	254	84	+ 170 M€
<i>Relay@ADP</i>	39	8	+ 31 M€
<i>Autres Boutiques et Bars et Restaurants</i>	32	9	+ 23 M€
<i>Publicité</i>	13	6	+ 7 M€
<i>Autres produits</i>	29	8	+ 21 M€
Parcs et accès	67	31	+ 36 M€
Prestations industrielles	91	68	+ 23 M€
Recettes locatives	69	58	+ 11 M€
Autres produits	32	17	+ 15 M€
EBITDA	250	26	+ 224 M€
Résultat opérationnel courant	183	(49)	+ 232 M€
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	40,0 %	8,9 %	+ 31,1 pts
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	29,3 %	- 17,0 %	+ 46,3 pts

Au 1^{er} semestre 2022, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 116,4 %, à 625 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité.

Au 1^{er} semestre 2022, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de + 219,1 %, à 367 millions d'euros, dont Société de Distribution Aéroportuaire, en hausse de 201,7 %, à 254 millions d'euros et Relay@ADP, en hausse de 413,9 %, à 39 millions d'euros, du fait de la hausse de la fréquentation et du nombre de points de ventes ouverts par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est en hausse de 115,3 %, à 67 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de 34,0 %, à 91 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) est en hausse de 17,8 %, à 69 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en hausse de 87,9 %, à 32 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment est en hausse de + 224 millions d'euros, à 250 millions d'euros, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires des activités commerciales, notamment de Société de Distribution Aéroportuaire et Relay@ADP.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de + 232 millions d'euros, à 183 millions d'euros, du fait de la hausse de l'EBITDA.

Immobilier – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021	2022/2021
Chiffre d'affaires	156	146	+ 10 M€
Chiffre d'affaires externe	132	121	+ 11 M€
<i>Terrains</i>	60	55	+ 5 M€
<i>Bâtiments</i>	42	36	+ 6 M€
<i>Autres</i>	30	29	+ 1 M€
Chiffre d'affaires interne	24	25	- 1 M€
EBITDA	91	206	- 115 M€
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	1	0	+ 1 M€
Résultat opérationnel courant	57	178	- 121 M€
<i>EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	58,4 %	141,3 %	- 82,9 pts
<i>Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires</i>	36,9 %	122,1 %	- 85,2 pts

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, s'établit à 156 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, s'établit à 132 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2021.

L'**EBITDA** du segment s'établit à 91 millions d'euros, en baisse de 115 millions d'euros, du fait de l'effet de base défavorable lié au retour en pleine propriété de certains immeubles sur les plateformes parisiennes pour 117 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2021, contre 5 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022.

Le **résultat opérationnel courant** s'établit à 57 millions d'euros, en baisse de 121 millions d'euros du fait de la baisse de l'EBITDA.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021 ⁽¹⁾	2022/2021
Chiffre d'affaires	538	221	+ 317 M€
ADP International	121	64	+ 57 M€
dont AIG	104	47	+ 57 M€
dont ADP Ingénierie	12	13	- 1 M€
TAV Airports	410	154	+ 256 M€
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	6	2	+ 4 M€
EBITDA	163	20	+ 143 M€
Quote-part de résultat des MEE	(6)	(64)	+ 58 M€
Résultat opérationnel courant	90	(90)	+ 180 M€
EBITDA / Chiffre d'affaires	30,3 %	9,0 %	+ 21,3 pts
Résultat opérationnel courant / Chiffre d'affaires	16,8 %	- 40,9 %	+ 57,7 pts

(1) Les comptes de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty ont été inclus dans les comptes consolidés de TAV Airports à compter de mai 2021 (sur l'acquisition de la société de gestion de l'aéroport d'Almaty, voir la section 5.1.6 du Document d'Enregistrement Universel 2021).

Au 1^{er} semestre 2022, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** s'élève à 538 millions d'euros, en hausse de + 143,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2021, du fait principalement de la hausse du chiffre d'affaires de TAV Airports et d'AIG.

Le chiffre d'affaires d'**AIG** est en hausse de 119,9 %, à 104 millions d'euros, du fait notamment de l'effet de la hausse de 163,4 % du trafic enregistré à Amman sur les redevances aéronautiques pour + 43 millions d'euros et les recettes commerciales pour 11 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de + 166,4 %, à 410 millions d'euros. Il intègre depuis le 1^{er} mai 2021 le chiffre d'affaires de l'aéroport d'Almaty au Kazakhstan. Hors intégration d'Almaty, le chiffre d'affaires de TAV Airports serait en hausse de 99,5 % à 268 millions d'euros, du fait notamment :

- ◆ de l'effet de la hausse du trafic sur le chiffre d'affaires des actifs gérés par TAV Airports, notamment en Géorgie, pour + 21 millions d'euros, Izmir pour + 16 millions d'euros, et en Macédoine du Nord pour + 7 millions d'euros ;
- ◆ des hausses du chiffre d'affaires des sociétés de services de TAV Airports, notamment Havas (société spécialisée dans l'assistance en escale), pour + 28 millions d'euros, en raison de la hausse du nombre de vols servis, BTA (société spécialisée dans les bars et restaurants) pour + 21 millions d'euros, en raison de la hausse de la fréquentation, et TAV OS (société spécialisée dans la gestion des salons en aéroport) pour + 15 millions d'euros.

L'EBITDA du segment international et développements aéroportuaires s'établit en hausse de 143 millions d'euros, à 163 millions d'euros.

L'EBITDA de TAV Airports est en hausse de + 107 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 127 millions d'euros, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires et malgré la hausse des charges courantes de + 150 millions d'euros. Hors intégration d'Almaty, l'EBITDA de TAV Airports serait en hausse de + 69 millions d'euros, à 84 millions d'euros.

L'EBITDA d'AIG est en hausse de 22 millions d'euros par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 31 millions d'euros, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires et malgré la hausse des charges courantes de 36 millions d'euros, liée notamment à la hausse du loyer de concession pour 31 millions d'euros concomitante à la reprise du trafic.

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à 90 millions d'euros, en hausse de 180 millions d'euros, du fait de :

- ◆ la hausse de l'EBITDA du segment pour 143 millions d'euros ;
- ◆ la hausse du résultat des sociétés mises en équivalence pour 58 millions d'euros, à - 6 millions d'euros au 1^{er} semestre 2022, sous l'effet de la hausse du résultat des sociétés mises en équivalence :
 - de TAV Airports pour + 34 millions d'euros, à 5 millions d'euros, du fait principalement du reclassement de Tibah Development, société exploitant l'aéroport de Médine, dont les résultats sont comptabilisés au résultat financier, ainsi que d'une hausse de résultat de TGS, société d'assistance en escale ;
 - d'ADP International, pour + 9 millions d'euros, à 8 millions d'euros, notamment du fait de la cession des parts d'ATOL, société exploitant l'aéroport de Maurice, le 28 janvier 2022 pour 6 millions d'euros ;
 - compensant la baisse du résultat de GMR Airports, pour - 3 millions d'euros, à - 19 millions d'euros.

Hyperinflation en Turquie : Dans le contexte de très forte inflation en Turquie, les entités du groupe dont la monnaie fonctionnelle est la Livre turque sont obligées d'appliquer les dispositions de la norme IAS 29 "Information financière dans les économies hyperinflationnistes" à partir de février 2022, imposant le retraitement des états financiers pour tenir compte des variations du pouvoir d'achat général de cette monnaie. L'effet, limité, sur les états financiers du groupe est décrit en note 2 des annexes aux comptes consolidés.

Autres activités

(en millions d'euros)	S1 2022	S1 2021	2022/2021
Produits	83	83	-
<i>Hub One</i>	78	77	+ 1 M€
EBITDA	12	12	-
Résultat opérationnel courant	4	4	-
<i>EBITDA / Produits</i>	15,3 %	14,5 %	+ 0,8 pt
<i>Résultat opérationnel courant / Produits</i>	4,4 %	4,5 %	- 0,1 pt

Au 1^{er} semestre 2022, le **produit du segment Autres activités** s'élève à 83 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Hub One voit son chiffre d'affaires en légère hausse de 1 million d'euros, à 78 millions d'euros.

L'**EBITDA** du segment s'élève à 12 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à 4 millions d'euros, stable par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Evolution du trafic au 1^{er} semestre 2022

Trafic Groupe⁽¹⁾ :

	Statut au 30 juin 2022	Trafic Groupe (Mpx)	Variation S1 2022 / S1 2021 (en %)	Niveau par rapport à 2019 ⁽¹⁾
Paris Aéroport (CDG+ORY)	Ouverts aux vols commerciaux domestiques et internationaux. Paris-CDG : Terminal 1 fermé depuis le 30 mars 2020	37,5	+ 249,2 %	71,6 %
Zagreb	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	1,3	+ 285,1 %	84,7 %
Jeddah-Hajj	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	0,4	N/A	10,3 %
Amman	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	3,2	+ 163,4 %	78,3 %
Conakry	Ouvert aux vols commerciaux internationaux.	0,3	+ 50,7 %	112,5 %
Santiago du Chili	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	8,7	+ 161,4 %	69,2 %
Madagascar	Antananarivo et Nosy Be : Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	0,2	+ 217,3 %	43,1 %
New Delhi – GMR Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	27,2	+ 83,4 %	83,5 %
Hyderabad – GMR Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux	8,7	+ 80,2 %	79,3 %
Cebu – GMR Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux, restrictions de trafic.	2,1	+ 348,2 %	33,2 %
Almaty – TAV Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	3,1	+ 11,8 %	109,4 %
Antalya – TAV Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	10,2	+ 143,3 %	76,0 %
Ankara – TAV Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	3,9	+ 62,3 %	55,8 %
Izmir – TAV Airports	Ouvert aux vols commerciaux domestiques et internationaux.	4,2	+ 69,8 %	72,9 %
Autres plateformes – TAV Airports⁽²⁾	Ouvertes aux vols commerciaux domestiques et internationaux, des restrictions locales pouvant s'appliquer.	8,4	+ 190,9 %	70,5 %
TOTAL GROUPE	-	118,2	+ 134,4 %	71,9 %

(1) Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL) et Mactan-Cebu International Airport à compter du 1er janvier 2019. Il intègre également le trafic d'Almaty International Airport à compter du 1er mai 2019, 2020 et 2021.

(2) Turquie (Milas-Bodrum & Gazipaşa), Croatie (Zagreb), Arabie Saoudite (Médine), Tunisie (Monastir & Enfidha), Géorgie (Tbilissi & Batumi), Macédoine du Nord (Skopje & Ohrid)

Trafic à Paris Aéroport :

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le trafic de Paris Aéroport est en hausse de + 249,2 % avec un total de 37,5 millions de passagers, soit 71,6 % du trafic sur la même période en 2019.

La répartition géographique se décompose comme suit :

- Le trafic international (hors Europe, dont DROM-COM) est en hausse de + 242,5 % par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 67,9 % du niveau de 2019, du fait de la croissance sur les faisceaux suivants : Amérique du Nord (+ 524,1 %), Amérique Latine (+ 327,4 %), Moyen-Orient (+ 276,7 %), Asie-Pacifique (+ 239,4 %) et Afrique (+ 171,3 %) ;
- Le trafic Europe (hors France) est en hausse de + 358,4 % par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 74,3 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic France métropolitaine est en hausse de + 112,9 % par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 73,5 % du niveau de 2019 ;
- Le trafic DROM-COM (au sein du trafic international) est en hausse de + 129,6 % par rapport au 1^{er} semestre 2021, à 90,8 % du niveau de 2019.

Répartition géographique Paris Aéroport	Variation S1 2022/S1 2021	Part dans trafic total	Niveau de trafic par rapport à 2019
France métropolitaine	+ 112,9 %	15,8 %	73,5 %
Europe	+ 358,4 %	45,6 %	74,3 %
Autre international	+ 242,5 %	38,6 %	67,9 %
<i>Dont</i>			
<i>Afrique</i>	+ 171,3 %	11,8 %	76,4 %
<i>Amérique du Nord</i>	+ 524,1 %	10,5 %	74,0 %
<i>Amérique Latine</i>	+ 327,4 %	3,4 %	73,1 %
<i>Moyen Orient</i>	+ 276,7 %	5,3 %	72,3 %
<i>Asie-Pacifique</i>	+ 239,4 %	2,0 %	22,3 %
<i>DROM-COM</i>	+ 129,6 %	5,7 %	90,8 %
Total Paris Aéroport	+ 249,2 %	100,0 %	71,6 %

Le nombre de passagers en correspondance est en hausse de + 172,9 %. Le taux de correspondance s'est établi à 21,4 %, en baisse de 6,1 points par rapport à 2021. Le taux de remplissage est en hausse de + 19,8 points, à 78,4 %.

Le nombre de mouvements d'avions à Paris Aéroport est en hausse de + 122,7 %, à 272 651 mouvements, dont 184 108 mouvements à Paris-Charles de Gaulle, en hausse de 114,0 %, soit 76,4 % du niveau du 1^{er} semestre 2019, et 88 543 mouvements à Paris-Orly, en hausse de 143,5 %, soit 80,0 % du niveau du 1^{er} semestre 2019.

Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2022-2025

Ces objectifs sont bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à la crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris, et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation. Toute évolution négative par rapport à ces hypothèses pourrait avoir des effets défavorables sur le volume de trafic et les indicateurs financiers 2025. Ils sont par ailleurs construits sur la base du périmètre de consolidation à fin 2021, sans hypothèse d'évolution à horizon 2025.

Compte tenu du trafic enregistré au 1^{er} semestre, et tel qu'annoncé dans le communiqué du 18 juillet 2022, le groupe a révisé ses hypothèses pour 2022 comme suit :

- Groupe ADP : trafic entre 74 et 84 % du niveau de 2019 (contre 70 à 80 % de 2019 précédemment)
- Paris Aéroport : trafic entre 72 et 82 % du niveau de 2019 (contre 65 à 75 % de 2019 précédemment)

En conséquence, et à la lumière des résultats enregistrés au 1^{er} semestre 2022 :

- Le groupe réhausse de 2 points la fourchette cible de marge d'EBITDA pour 2022 et pour 2023, soit désormais 32 % à 37 % du chiffre d'affaires ;
- Le ratio d'endettement est désormais attendu entre 5,5 et 6,5 fois l'EBITDA pour l'année 2022 (contre 6 à 7 fois l'EBITDA précédemment).

	2022 ¹	2023	2024	2025
Trafic du Groupe² en % du trafic de 2019	74 % - 84 %	Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2023 et 2024		-
Trafic à Paris Aéroport en % du trafic de 2019	72 % - 82 %	85 % - 95 %	90 % - 100 %	95 % - 105 %
	Retour au niveau de trafic de 2019 entre 2024 et 2026, au-delà du niveau de 2019 à partir de 2026			
CA / Pax Extime à Paris³ en euros	-	-	-	27,5 €
Charges courantes ADP SA par passager , en €	-	-	16 € - 18 € / pax	
Croissance de l'EBITDA groupe, par rapport à 2019	-	-	Retour au niveau de 2019, soit un EBITDA supérieur ou égal à 1 772 M€	-
Marge d'EBITDA en % du chiffre d'affaires	Compris entre 32 % et 37 % (vs. 30-35 % précédemment)		Compris entre 35 % et 40 %	
Résultat net part du groupe en millions d'euros	Positif			
Investissements Groupe (hors invest. financier)	1 milliard d'euros par an en moyenne entre 2022 et 2025 à l'échelle du Groupe (ADP SA et filiales) en euros constants			
Investissements ADP SA (hors invest. financier, régulé / non régulé)	550 M€ – 600 M€	750 M€ - 800 M€	650 M€ - 750 M€	800 M€ - 900 M€
Ratio Dette financière nette / EBITDA	5,5x – 6,5x (vs. 6x – 7x précédemment)	-	-	4,5x – 5x
Dividendes en % du RNPG dus au titre de l'année N-1	-	Taux de distribution de 60 % Plancher à 1€/action	Taux de distribution de 60 % Plancher à 3€/action	

¹ Les prévisions financières 2022 reposent sur les hypothèses de change suivantes : EUR/USD = 1,09, EUR/TRY = 17,03, EUR/JOD = 0,77 et EUR/INR = 83,65.

² Le trafic du groupe intègre le trafic des aéroports de Delhi International Airport Limited (DIAL), Hyderabad International Airport Limited (GHIAL) et Mactan-Cebu International Airport et d'Almaty International Airport à compter du 1er janvier 2019.

³ CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.

Prochains évènements

- ◆ Une réunion analystes aura lieu le **jeudi 28 juillet 2022 à 18 h 00 (CET)**. Cette réunion peut être suivie en direct aux liens suivants et présents sur le site du Groupe ADP (<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances>) :

[Lien vers le webcast en français](#) / [Lien vers le webcast en anglais](#)

Lignes téléphoniques :

Royaume-Uni : +44 (0) 33 0551 0200

France : +33 (0)1 70 37 71 66

États-Unis : +1 212 999 6659

Codes d'accès :

En français : **ADP FR**

En anglais : **ADP ENG**

Une retransmission de la réunion sera disponible sur le site du Groupe ADP (<https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances>)

- ◆ Prochaine publication de **trafic** : Mardi 16 août 2022 - Trafic du mois de juillet 2022
- ◆ Prochaine publication des **résultats** : Jeudi 27 octobre 2022 - Chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'année 2022

Déclarations prospectives

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays. Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans cette présentation. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les événements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entraîner des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le document de référence déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) le 14 avril 2022 sous le numéro D.22-0299 et l'amendement déposé auprès de l'AMF le 1^{er} juillet 2022 sous le numéro 22-0299-A01. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de Paris à l'adresse www.parisaeroports.fr. Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de cette présentation.

Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : <https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf>.

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau, Eliott Roch - +33 1 74 25 31 33

Contact Presse : Lola Bourget, responsable pôle Médias et Réputation - + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2021, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 41,9 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,1 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 118,1 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2021, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 777 millions d'euros et le résultat net part du groupe à - 248 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

Annexe 1 – Etats financiers au 30 juin 2022

Compte de résultat consolidé du 1^{er} semestre 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2022	S1 2021
Chiffre d'affaires	2 006	989
Autres produits opérationnels courants	30	139
Achats consommés	(309)	(135)
Charges de personnel	(384)	(344)
Autres charges opérationnelles courantes	(675)	(514)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	34	20
EBITDA	702	155
<i>Ratio EBITDA / Chiffre d'affaires</i>	35,0 %	15,6 %
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels	(356)	(333)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(6)	(65)
Résultat opérationnel courant	340	(243)
Autres produits et charges opérationnels	8	8
Résultat opérationnel	348	(235)
Produits financiers	169	253
Charges financières	(290)	(274)
Résultat financier	(121)	(21)
Résultat avant impôt	227	(256)
Impôts sur les résultats	(59)	69
Résultat net des activités poursuivies	168	(187)
Résultat net des activités non poursuivies	(1)	(1)
Résultat net	167	(188)
Résultat net part du Groupe	160	(172)
Résultat net part des intérêts minoritaires	7	(16)
Résultat net par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	1,62	(1,74)
Résultat dilué par action (en euros)	1,62	(1,74)
Résultat net des activités poursuivies par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	1,62	(1,73)
Résultat dilué par action (en euros)	1,62	(1,73)

Bilan consolidé au 30 juin 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2022	Au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	3 067	3 007
Immobilisations corporelles	8 210	8 181
Immeubles de placement	606	614
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 958	1 583
Autres actifs financiers non courants	565	972
Actifs d'impôt différé	24	26
Actifs non courants	14 430	14 383
Stocks	87	84
Actifs sur contrats	4	9
Clients et comptes rattachés	960	827
Autres créances et charges constatées d'avance	292	298
Autres actifs financiers courants	640	193
Actifs d'impôt exigible	162	179
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 847	2 379
Actifs courants	3 992	3 969
Actifs détenus en vue de la vente	15	10
Total des actifs	18 437	18 362

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30/06/2022	Au 31/12/2021
Capital	297	297
Primes liées au capital	543	543
Actions propres	(1)	(1)
Résultats non distribués	3 043	2 936
Autres éléments de capitaux propres	(95)	(259)
Capitaux propres - part du Groupe	3 787	3 516
Intérêts minoritaires	762	660
Total des capitaux propres	4 549	4 176
Emprunts et dettes financières à long terme	9 209	9 144
Provisions pour engagements sociaux - part à plus d'un an	439	513
Autres provisions non courantes	67	136
Passifs d'impôt différé	362	300
Autres passifs non courants	947	953
Passifs non courants	11 024	11 046
Passifs sur contrats	3	5
Fournisseurs et comptes rattachés	736	785
Autres dettes et produits constatés d'avance	1 167	1 008
Emprunts et dettes financières à court terme	860	1 169
Provisions pour engagements sociaux - part à moins d'un an	78	141
Autres provisions courantes	6	24
Passifs d'impôt exigible	14	8
Passifs courants	2 864	3 140
Total des capitaux propres et passifs	18 437	18 362

Tableaux des flux de trésorerie consolidés de l'année 2022

<i>(en millions d'euros)</i>	S1 2022	S1 2021
Résultat opérationnel	348	(235)
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	244	263
Produits financiers nets hors coût de l'endettement	17	(11)
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	609	17
Variation du besoin en fonds de roulement	22	(147)
Impôts sur le résultat payés	(11)	70
Flux relatifs aux activités non poursuivies	1	194
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	621	134
Investissement corporels, incorporels et de placement	(270)	(215)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	(104)	(120)
Investissements financiers, filiales et participations (nette de la trésorerie acquise)	(397)	(299)
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et participations	11	
Variation des autres actifs financiers	(18)	18
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	4	2
Dividendes reçus	10	14
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	(764)	(600)
Encaissements provenant des emprunts à long terme	340	214
Remboursement des emprunts à long terme	(564)	(85)
Remboursements des dettes de location et charges financières associées	(10)	(9)
Subventions reçues au cours de la période	10	(1)
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres	(2)	(1)
Dividendes versés aux minoritaires dans les filiales	(7)	-
Variation des autres passifs financiers	12	(46)
Intérêts payés	(174)	(170)
Intérêts reçus	(2)	33
Flux relatifs aux activités non poursuivies	-	(175)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(397)	(240)
Incidences des variations de cours des devises	8	(1)
Variation de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	(532)	(707)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 378	3 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 846	2 751
<i>dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>1 847</i>	<i>2 767</i>
<i>dont Concours bancaires courants</i>	<i>(1)</i>	<i>(16)</i>